

PLAN DE SOBRIÉTÉ

pour réduire notre consommation énergétique

à

Marck



VILLE DE
MARCK



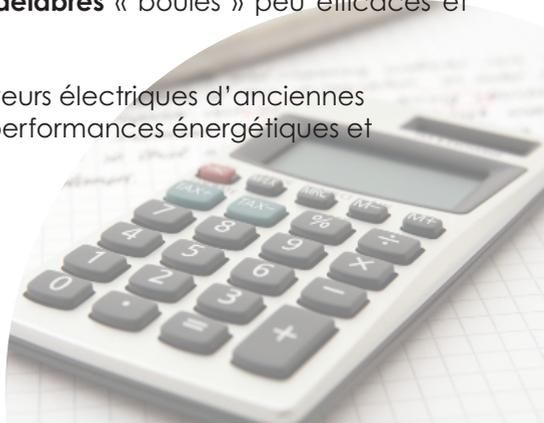
LES INVESTISSEMENTS



Plan de refonte du système d'éclairage et de chauffage

Afin de limiter la consommation énergétique, tout en modernisant les systèmes actuels, la Municipalité va poursuivre son vaste plan de refonte des systèmes d'éclairage et de chauffage qui consiste à :

-  Utiliser des ampoules LED **moins énergivores** :
 - pour les locaux municipaux (mairie, salle de tennis de table, complexe Hubert Seban, place de l'Europe etc)
 - pour l'éclairage public (comme c'est déjà le cas rue des Sapins, rue du Canal, rue des Maronniers etc)
-  Installer des éclairages avec des **détecteurs de mouvements** évitant une utilisation inutile
-  Éteindre les systèmes d'éclairage de la mairie et des églises
-  Supprimer et **remplacer les candélabres** « boules » peu efficaces et énergivores
-  Supprimer et remplacer les radiateurs électriques d'anciennes générations afin d'améliorer les performances énergétiques et réduire la facture.





LES INVESTISSEMENTS

Se déplacer de manière pragmatique et responsable

Pour réduire sa consommation en carburant et donc les coûts et son empreinte carbone, la Municipalité souhaite investir dans des véhicules électriques. Un investissement responsable qui consiste à :

-  Poursuivre le **développement du parc de véhicules** des services municipaux électriques au fil des années
-  Acquérir des **vélos électriques**, des vélos cargo et construire des abris à vélo pour les déplacements courts dans la commune afin d'éviter les trajets en voiture coûteux et polluants
-  Intégration prochaine au réseau **Pass Pass des bornes** électriques
-  Former les agents utilisant régulièrement les véhicules de la mairie à l'écoconduite



MAITRISE DE L'ÉNERGIE

Moduler les usages pour mieux gérer sa consommation

Moins consommer oui, mieux consommer aussi. La Municipalité souhaite de manière rationnelle gérer sa consommation en énergie en ayant toujours comme leitmotiv la réduction des coûts.

-  **Éteindre l'éclairage public** sur les axes secondaires la nuit de minuit à 5h la semaine et de 1h jusqu'à 6h le week-end et jours fériés.
-  Vérifier la **programmation de chauffe** des bâtiments communaux et l'adapter si besoin afin d'éviter de les chauffer excessivement voire inutilement.
-  Mise en place d'un **système de chauffage à déclenchement** afin d'éviter de chauffer en cas d'absence des usagers.
-  **Diminuer le chauffage** en journée dans les bâtiments publics après une longue utilisation
-  Mise en place d'une **retenue sur subvention** aux associations en cas de constats fréquents d'éclairage laissé allumé et de porte laissée ouverte par un bénévole ou un membre de la structure.



RÉORGANISATION DE LA VILLE



La dématérialisation

Afin de limiter la consommation de papier et ainsi l'empreinte écologique et les coûts d'impression, la Municipalité souhaite digitaliser ses pratiques. Cette **dématérialisation**, dans l'ère du temps, permettra de faciliter également les échanges avec la population en les rendant plus efficaces.

Mettre en place un vaste plan de dématérialisation et ainsi :

-  Dématérialiser les bons de commande
-  Passer à la réservation d'emplacements de brocante en ligne
-  Privilégier les signatures électroniques
-  Profiter de la refonte du site pour maximiser **les démarches en ligne** et ainsi faciliter les échanges avec la population
-  Dématérialiser les invitations pour les cérémonies et les événements
-  Activer les programmes veilles des ordinateurs afin de causer leur **arrêt automatiquement** en fin de journée



LES GESTES UTILES À METTRE EN PLACE

Les comportements à adopter pour les agents au bureau...

La réduction de la consommation énergétique passe par des petits gestes du quotidien à domicile mais aussi au travail. La Municipalité s'engage à faire respecter ces mesures :

-  Éteindre les ordinateurs le midi et **ne pas laisser en veille** les appareils
-  Interdire les chauffages d'appoints individuels
-  Garder les portes et fenêtres des bureaux fermées afin de **limiter la propagation de chaleur**
-  Limiter le nombre de pièces jointes des mails. **Un courriel trop volumineux** nécessite une grosse consommation d'énergie
-  Utiliser les erreurs impressions en brouillons et **privilégier l'impression en noir et blanc**
-  Affichage de visuels **incitant aux économies d'énergie** sur les points d'allumage lumineux, à proximité des portes et de fenêtres

LES GESTES UTILES À METTRE EN PLACE

... et en dehors



Rationaliser les déplacements en voiture et s'organiser auprès des collègues pour mutualiser les livraisons



Privilégier **les réceptions et les cérémonies en journée** pour bénéficier de la lumière naturelle



Corinne Noël

Maire de Marck
Vice-présidente de
Grand Calais Terres & Mers

La crise énergétique, préoccupation principale en cette rentrée, a fait souffler un vent d'incertitudes sur le pays. Face à une éventuelle pénurie d'énergie, l'État envisage différentes mesures. Les factures risquent de bondir.

La Ville va également être touchée par la hausse programmée des prix du gaz, de l'eau et de l'électricité. Ainsi, l'équipe municipale a souhaité mettre en place un plan de sobriété pour réduire la consommation énergétique de la commune et donc les coûts. Je tiens à vous rassurer et vous rappeler toute notre mobilisation pour gérer au mieux cette nouvelle tempête budgétaire qui vient s'ajouter à la pénurie de matières premières.



VILLE DE
MARCK